

Compte rendu de la Commission recherche¹ du 17 juin 2025

Rédigé par les élues/élus PULS

La séance est ouverte à 14h.

20 élu.es sont présent.es (hors procurations), ainsi que les 2 vice-présidentes (**Violaine Sébillote** et **Cécile Faliès**) et 6 agent.es des services centraux.

Violaine Sébillote (VP recherche) excuse l'absence de la présidente, **Christine Neau Leduc**.

Des échanges préliminaires sont engagés :

Miguel Almiron (PULS²) revient sur un point évoqué lors d'une précédente séance relative à la possibilité d'augmenter le nombre et de revoir la répartition des contrats doctoraux attribués aux écoles doctorales.

Violaine Sébillote (VPCR – LE³) répond que cela relève du collège des écoles doctorales.

Yann Toma (SCP⁴) évoque l'utilisation de supports de recrutement pour développer des thèses pluridisciplinaires par le biais de contrats doctoraux axés sur l'interdisciplinarité, entre différentes écoles doctorales.

Violaine Sébillote (VPCR) répond que c'est au cœur du projet Sorb' Rising par le biais des contrats doctoraux dits « d'établissement », qui eux ne relèvent pas des écoles doctorales.

Yann Toma (SCP) insiste également sur la nécessité de développer une stratégie de codirection sur certains sujets stratégiques comme l'intelligence artificielle.

Point 1 : approbation du procès-verbal de la dernière Commission de la recherche

Armelle Andro (SCP), Jean-Paul Laurent (SCP), Miguel Almiron (PULS), Pascale Weber (PULS) et Nayeli Desbrosses (Sgen-CFDT) demandent de modifier formellement quelques lignes du dernier procès-verbal avant approbation.

Le procès-verbal est approuvé.

Point 2 : constitution du Comité permanent de la Commission de la recherche (CPCR)

Violaine Sébillote (VPCR) souligne la nécessité d'avoir des représentant.es de différentes listes. Sont désigné.es :

- Pour LE : **Yann-Arzel Durelle-Marc, Violaine Sébillote et Cécile Faliès**
- Pour les représentant.es étudiant.es : **Gaspard Mouge (MobDoc⁵)**
- Pour les représentant.es des bibliothèques : **Laurie Aoustet (SCP)**

¹ <https://www.panthéonsorbonne.fr/universite/organisation/conseil-academique/commission-recherche>

² Pour une université libre et solidaire

³ Libres ensemble

⁴ Savoirs et confiance partagés

⁵ Les doctorants mobilisés

- Pour SCP : **Camille Hémet** et **Yann Toma**
- Pour PULS : **Miguel Almiron**, **Pascale Weber** et **Robin Medard Inghilterra** (suppléant)

Armelle Andro (SCP) évoque le cas d'un possible abandon de poste au sein du CPR. En une telle hypothèse, le siège sera renouvelé par les élu.es de la Commission de la recherche dont le CPR n'est qu'une émanation.

Avis favorable à l'unanimité sur la composition du CPR.

Anticipation du Conseil académique (CAC)⁶ du 2 juillet 2025 :

Un problème existe afin de trouver des rapporteur.es en nombre suffisant dans le cadre de l'évaluation des demandes RIPEC 3 du fait de l'écart des candidat.es à la RIPEC 3 qui sont membres du Conseil académique (CAC), de la nécessité de désigner deux rapporteur.es, et de la nécessité d'exclure les membres du laboratoire du ou de la candidat.e.

Un second problème portera sur la méthode à arrêter en vue de l'évaluation des dossiers pour l'avancement de grade.

Ces questions seront abordées par le premier CPR qui se réunira, conjointement avec le CPCVFU⁷ pour les questions qui relèvent du CAC, le lundi 23 juin, à 9h30.

Point 3 : financement d'un projet au titre du fonds d'amorçage Una Europa

Rappel des conditions de candidature à ce fonds d'amorçage (au moins deux établissements membres de Una Europa, projet inscrit au sein des cinq thématiques de l'alliance, un déplacement *a minima* au sein d'un autre établissement de l'alliance).

Le dossier en question porte sur la présence des femmes dans les organisations et les juridictions internationales ; sera mis en œuvre avec les universités de Bologne, Madrid et Cracovie ; relève principalement de la science politique et de la sociologie. La demande porte sur un montant de 4 640 € (amené à compléter un cofinancement de 3 000 € déjà obtenu), est accompagnée d'une lettre de soutien de la directrice de l'UMR Sirice, et a bénéficié d'un appui de la D2P (appui qui est utile, sans être une condition du dépôt).

Après échanges sur le projet, la demande est acceptée.

Eloïse Macier (MobDoc) demande si les doctorant.es peuvent porter un projet au titre du fonds d'amorçage UNA Europa.

Aucune règle ne semble y faire obstacle en l'état.

Violaine Sebillotte (VPCR) rappelle néanmoins le cadre arrêté pour le dépôt des BQR (bonus qualité recherche) qui implique un coportage de la demande de financement avec un.e enseignant.e chercheur.e titulaire si la demande est faite par un.e doctorant.e.

Jérémy Barthes (SCP) remarque que le montage du projet déposé a bénéficié de l'aide de la D2P.

⁶ <https://www.panthonsorbonne.fr/universite/organisation/conseil-academique>

⁷ Comité permanent composé de quelques membres de la CFVU afin de discuter des dossiers en amont de chaque réunion

V. Sébillotte rappelle que les porteurs de projets (quel que soit le financement) peuvent s'adresser à la D2P⁸ pour obtenir aide et conseils.

Un débat est engagé relatif à la possibilité de rendre accessible les dossiers retenus pour ce type de financement :

Armelle Andro (SCP) soutien la nécessité de mettre à disposition les dossiers des collègues lauréat.es afin de permettre de mieux comprendre les attentes de ce type de candidature / dossiers.

Camille Hemet (SCP) émet des réserves sur ce point, du moins sur la systématique de la publicisation des projets déposés.

Nayeli Desbrosses (Sgen-CFDT) envisage une publicisation sous réserve d'acceptation du ou de la lauréat.e.

Robin Medard Inghilterra (PULS) rappelle que ces documents constituent pour partie des documents administratifs qui sont communicables dans le cadre du régime juridique fixé par le Code des relations entre le public et l'administration sous réserve des occultations nécessaires à la protection de certains éléments confidentiels. Il serait *a minima* possible, sans constituer une base de données publique et exhaustive, de rappeler dans le cadre des campagnes de diffusion des appels à projet, la possibilité de recevoir communication en tout ou partie de dossiers déposés les années précédentes par des lauréat.es.

Jean-Paul Laurent (SCP) émet des réserves en raison d'un effet d'autocensure lors du dépôt des projets.

Point 4 : élection d'un.e représentant.e étudiant.e de la Commission de la recherche amenée à siéger au sein de la commission d'annulation et d'exonération des droits d'inscription

Éloïse Macier (MobDoc) propose sa candidature. Elle est élue à l'unanimité.

Point 5 : questions diverses

Robin Medard Inghilterra (PULS) souhaite discuter des initiatives engagées en matière d'*open access* et de la stratégie science ouverte de Paris 1 afin de poursuivre dans les années à venir l'effort de mise à disposition en accès libre de la recherche publique.

Violaine Sebillotte (VPCR) évoque le travail de référencement des articles des chercheur.es de Paris 1 effectué par un groupe de travail. Un prototype d'un outil va être présenté en septembre (SoVisu +) pour faciliter le dépôt des travaux académiques sur les plateformes dédiées et la visibilité des documents en *open access*.

Nayeli Desbrosses (Sgen-CFDT) évoque la présentation le 27 juin 2025 à 10h des avancées du consortium « CRISalid » ainsi que la charte science ouverte de Paris 1.

Une séance de la Commission de la recherche pourrait être organisée sur ce point en présence de **Sophie Hou (VP science ouverte de Paris 1)**.

Yann Toma (SCP) revient sur la nécessité de favoriser l'interdisciplinarité et s'interroge : comment faire pour aller au-delà de ses propres zones de confort et favoriser la création de séminaires interdisciplinaires (notamment en M1 et M2) ?

⁸ Direction des projets et de la prospective

Cécile Faliès (VPCR) évoque l’initiative de l’EHESS et la création d’un catalogue des séminaires.

Violaine Sebillotte (VPCR) insiste sur le travail de la Direval⁹ pour œuvrer à une diffusion optimale des travaux interdisciplinaires et sur l’existence du moteur de recherche (*Expert Finder Systems*) qui permet une identification de collègues d’autres disciplines – mais qui a le défaut de ne posséder comme *dataset* que HAL).

Nayeli Desbrosses (Sgen-CFDT) rappelle l’existence de projets en cours de développement en la matière, qui seront présentés le matin du 27 juin 2025.

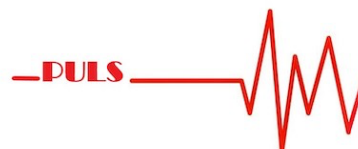
Yann-Arzel Durelle-Marc (LE) expose le projet Univ-droit.fr qui répond à de nombreuses questions posées en séance, favorise l’interconnexion des plateformes, la diffusion des activités scientifiques, des références doctrinales, le suivi des recrutements, et propose de multiples fonctionnalités qui ont bâti sa solide réputation parmi les juristes. La plateforme fait à n’en pas douter office de référence.

- Voir : <https://univ-droit.fr/>

La séance bascule en formation HDR à 15h35.

Compte rendu rédigé par les élues et élus PULS de la commission recherche.

PULS, le site : <https://www.puls-p1.fr/>



⁹ Direction de la recherche et de la valorisation